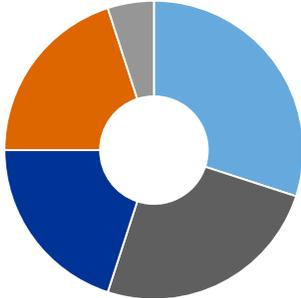


Catégorie fonds à revenu fixe Investissements Russell

30 septembre 2023

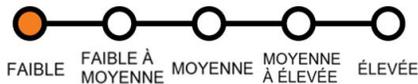
Composition du portefeuille^{1, 2}



Sous-conseiller	Objectif
Beutel, Goodman & Company Ltd. : gestion des taux d'intérêt	30,0 %
Canso Investment Counsel Ltd. : choix des titres de créance	25,0 %
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd. : Gestion des taux d'intérêt et du risque de crédit	20,0 %
Pacific Investment Management Company LLC : gestion mondiale	20,0 %
Investissements Russell : Stratégies de positionnement	5,0 %

¹Représente la composition du fonds de référence de cette Catégorie, le Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell.

Tolérance au risque



Aperçu du Fonds

Date de création : 10/31/2008

RFG⁵ : 0,84 %

Actif total du Fonds : 39,96 M\$

Durée effective : 7,4 ans

Rendement à l'échéance⁶ : 4,86 %

Objectif *

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser un niveau élevé de revenu courant tout en protégeant le capital en investissant, principalement, dans des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

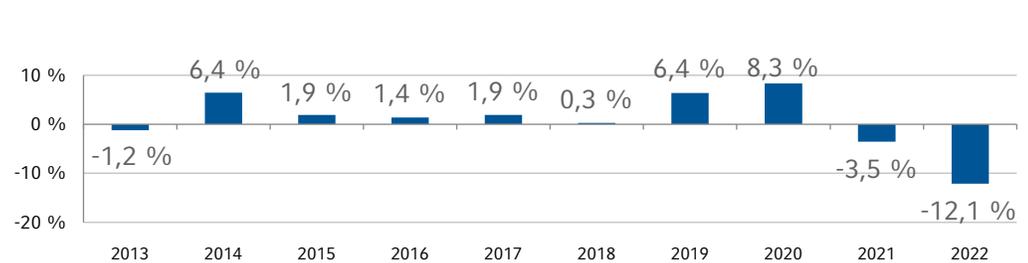
Stratégie de placement

À l'heure actuelle, Catégorie fonds à revenu fixe Investissements Russell (Le Fonds) vend à terme un portefeuille particulier de titres de participation canadiens de façon à obtenir des rendements économiques semblables à ceux du Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Investissements Russell, un Fonds d'Investissements Russell.

Revue du rendement³

	1 mois	3 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Série F	-2,9 %	-4,3 %	-5,0 %	-2,2 %	-1,8 %	-5,9 %	-0,7 %	0,8 %	2,3 %

Rendements annuels³



³ Les résultats indiqués sont ceux des parts de série F. La série F correspond au programme intégré ou au programme de services sur honoraires, ainsi le rendement indiqué ne tient pas compte des frais de conseil versés par l'investisseur au courtier, lesquels auraient réduit les rendements. Les frais de gestion pour la Série F sont inférieurs à ceux de la Série B. Les rendements annuels s'entendent par année civile pour les dix dernières années ou depuis la création du fonds si l'historique n'atteint pas 10 ans. Le rendement est annualisé à l'exception des périodes de moins de un an.

Dix principaux titres⁴

Titres	Pond.
Gouv. du Canada, 1,750 % 01 déc. 2053	3,8 %
Dollar canadien	3,4 %
Gouv. du Canada, 3,50 % 01 mars 2028	2,7 %
Gouv. du Canada, 2,75 % 01 juin 2033	2,2 %
Gouv. du Canada BONDS 06/32 2.000% 1-Jun-20	2,0 %
Province de l'Ontario, 3,650 % 15 juin 2033	1,8 %
CPPIB Capital Inc. 3.95% Jun 02/32	1,8 %
FCH No 1, 2,650 % 15 déc. 2028	1,5 %
Province de Québec, 3,500 % 1er déc. 2045	1,5 %
Province de l'Ontario, 3,450 % 2 juin 2045	1,5 %

⁴ Une partie des liquidités détenues dans ce Fonds est titrisée.

Titres par secteur

Secteur	Pond.
Provincial/Municipal	35,9 %
Sociétés	27,0 %
Fédéral	19,6 %
Étranger	10,5 %
Autres	6,9 %

30 septembre 2023

Catégorie fonds à revenu fixe Investissements Russell

Répartition de la qualité du crédit

	Pond.
AAA	35,3 %
AA	31,7 %
A	15,6 %
BBB	16,5 %
Inférieure à BBB	0,9 %
Non classé	0,0 %

Cette liste ne tient pas compte des valeurs mobilières non classées et son total peut ne pas correspondre à 100 %.

Répartition de l'échéance

	Pond.
Court terme (1 à 5 ans)	37,2 %
Moyen terme (6 à 10 ans)	29,7 %
Long terme (10 ans et +)	33,1 %

Pondérations régionales

Région	Pond.
Canada	85,0 %
États-Unis	11,2 %
Europe	1,5 %
Autre	1,2 %
Royaume-Uni	0,6 %
Marchés émergents	0,5 %
Asia ex Japon	0,0 %
Japon	0,0 %

Cette liste ne tient pas compte des valeurs mobilières non classées et son total peut ne pas correspondre à 100 %.

² La liste des sous-conseillers est à jour à la date de ce rapport et peut changer. Investissements Russell se réserve le droit de faire appel à un sous-conseiller ou de mettre fin à sa relation d'affaires avec lui en tout temps et sans préavis.

⁵ Le 31 mars, 2023. Le ratio des frais de gestion (RFG) est basé sur les frais totaux (à l'exclusion des commissions et autres frais d'opérations de portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur nette moyenne quotidienne des actifs au cours de la période.

⁶ Le rendement à l'échéance anticipé d'une obligation détenue jusqu'à la date d'échéance, sur la base de son cours boursier actuel. Il ne s'agit pas d'un historique du rendement passé ou du revenu reçu par un investisseur. Il n'est pas tenu compte dans ce calcul des frais de gestion des placements et des taxes qui auraient réduit le rendement indiqué. Pour la définition des termes veuillez visiter <https://russellinvestments.com/ca/fr/glossary-of-terms>.

Information Importante

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les taux de rendement indiqués représentent l'historique des rendements globaux composés annuels. Ils tiennent compte des variations de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement des distributions uniquement, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt exigibles de tout porteur de parts et qui auraient diminué le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Tous les rendements indiqués sont pour les périodes terminées le 30 septembre 2023. Les taux de rendement relatifs aux périodes de moins d'un an n'ont pas été annualisés. Toutes les autres données sont présentées au 30 septembre 2023, à l'exception des dix principaux titres, des titres par secteur, de la répartition de la qualité du crédit, de la répartition de l'échéance, des répartitions régionales, du nombre de titres, de la durée effective et du rendement à l'échéance, qui sont présentés au 31 août 2023. Les titres peuvent différer par rapport aux titres des fonds qui figurent dans les rapports financiers annuels correspondants. Comme pour tous les fonds communs de placement, l'investissement dans ce fonds comporte des risques qui peuvent le rendre inadéquat pour vous, selon vos objectifs de placement et votre tolérance au risque. Si le fonds n'obtient pas les rendements escomptés, vous pourriez perdre une partie ou la totalité du capital investi. Veuillez lire le prospectus de ce fonds pour une description détaillée des risques associés à cet investissement. La diversification et la répartition stratégique de l'actif ne garantissent pas un profit et ne protègent pas contre les pertes en cas de repli boursier. Actuellement les parts de la Catégorie fonds à revenu fixe Investissements Russell ne sont offertes qu'aux investisseurs qui utilisent déjà le programme de rééquilibrage automatique Investissements Russell, à des fins de rééquilibrage automatique et du réinvestissement des dividendes et distributions. Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. La présente publication a été préparée par Investissements Russell Canada Limitée à titre d'information uniquement et doit être utilisée telle quelle. L'information doit être utilisée telle quelle. Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information. Droits d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2023. Tous droits réservés. Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque «FTSE RUSSELL». Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée. La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et une participation minoritaire de fonds gérés par Reverence Capital Partners. Certains des employés d'Investissements Russell ainsi que Hamilton Lane, LLC détiennent également des participations minoritaires sans contrôle. Sur demande, nous fournirons nos publications dans des formats accessibles en temps opportun, selon les spécifications des documents. Date de première publication : octobre 2023

RETAIL-03797 (Exp 05/2024) *L'objectif de placement du Fonds a été changé le 14 avril 2017